Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal. Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au tapage nocturne et autres incivilités au « Peterbos », en particulier autour du bloc 1.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Plusieurs habitants sont venus vers moi afin de se plaindre de problèmes récurrents aux abords du bloc 1 du « Peterbos » : chaque soir, et ce, jusqu'à près de 3 heures du matin, des rodéos Y sont organisés, une musique tonitruante sort des voitures stationnées, moteur tournant, des trafics douteux semblent s'y produire également. Ça discute, ça trafique à qui mieux mieux en toute quiétude. La vie y est belle sauf pour les habitants, cloîtrés chez eux, fenêtres fermées pour éviter le bruit et les émanations des pots d'échappement. Des barbecues sont également organisés sur la plaine de basket. Inutile d'ajouter que ces personnes omettent d'emporter les déchets de leurs pique-niques.

Les habitants ont cessé d'appeler la police parce qu'elle n'est jamais venue lorsqu'ils appelaient toute la soirée.

Les habitants se demandent quand cet enfer va-t-il prendre fin ?

Mes questions sont les suivantes :

- Quand allez-vous mettre fin à cet enfer ?
- Par quels moyens?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que la problématique du « Peterbos » lui est bien connue et il confirme qu'il reçoit régulièrement des témoignages d'habitants rapportant d'importantes difficultés subies en raison des agissements de certains individus dans et autour de la cité. La situation au « Peterbos » fait l'objet de nombreuses discussions avec les services de police et de « Prévention ». Le Collège travaille actuellement sur les points suivants. 1) Le renforcement des contrôles liés aux stupéfiants, sur les axes périphériques donnant accès au « Peterbos ». 2) La mise en place d'un comité de pilotage stratégique impliquant tous les maillons de la chaîne sécuritaire pour lutter contre les organisations criminelles. 3) Plusieurs enquêtes de fonds dans le cadre de la lutte contre les organisations criminelles et la circulation de stupéfiants et la tenue de rodéos urbains sont en cours. 4) Il existe un projet de caméras de la zone de police est actuellement en discussion. 5) Il a le plaisir d'annoncer que l'antenne de proximité du secteur « Peterbos », réunissant tous les acteurs de première ligne, ouvrira temporairement ses portes en septembre prochain, en attendant qu'un autre projet voit jour au bloc 15. Le manager et son équipe sont déjà sur le terrain. De nombreuses rencontres entre services et avec les habitants ont déià eu lieu. Il était encore lui-même présent pour une vaste visite en début de semaine. On assiste donc à la mise en œuvre d'une toute nouvelle dynamique s'inspirant de la première expérience concluante de l'antenne « Vaillance ». Malgré la mobilisation des acteurs de l'antenne de proximité, la cellule de police connaîtra de petites difficultés. Il encourage les membres du Conseil à lui relayer les incivilités dont ils ont connaissance afin d'y répondre au plus vite. Le Collège témoigne toute sa détermination aux habitants du quartier pour leur offrir de réelles perspectives de sortie de crise.